



Récupérer décision de justice

Par Aabhld

Bonjour,

J'avais une convocation pour mon procès que je n'ai jamais récupéré car je vis à l'étranger.

Le jugement a eu lieu et je sais grâce à la personne qui a été jugé en même temps que moi, que j'ai pris du sursis ainsi qu'une amende.

J'aimerais payer mon amende mais je ne sais pas comment faire pour récupérer la décision de justice. Dois-je appeler le tribunal ou dois-je passer par un avocat ?

Merci

Par ITERNITY1979

Bonjour,

L'avocat n'est pas nécessaire, vous pouvez demander le jugement directement au greffe du Tribunal l'ayant rendu.

Bon courage

Ines

Par Aabhld

Merci beaucoup pour la réponse.